

LE GRAND DÉBAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE C'EST NOUS

12 ACCÉLÉRATIONS EN 60 ACTIONS POUR UNE MÉTROPOLE NANTAISE EN TRANSITION

PAR LA COMMISSION DU DÉBAT
SEPTEMBRE 2017

Ces 12 accélérations présentées ci-après sont issues du rapport final du Grand Débat « La Transition Énergétique, c'est nous! »

Ce rapport rend compte du débat qui s'est déroulé du 13 septembre 2016 au 31 mars 2017 et qui a été suivi par 53 000 personnes, avec une implication particulière de 11 000 d'entre eux. Proposé par Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole et approuvé à l'unanimité par le Conseil Métropolitain du 29 avril 2016, il s'est déroulé sous l'autorité et la responsabilité d'une commission indépendante composée de quatre membres mandatés à cet effet et qui a rédigé ce rapport.

Retrouvez ce rapport dans son intégralité sur nantestransitionenergetique.fr

12 ACCÉLÉRATIONS EN 60 ACTIONS POUR UNE MÉTROPOLE NANTAISE EN TRANSITION

En lançant le Grand Débat «**La Transition Énergétique, c'est nous!**», Johanna Rolland, présidente de la métropole nantaise, et les élus du Conseil Métropolitain souhaitaient en faire un temps fort d'accélération de la transition énergétique pour ce territoire au service du défi climatique. Après sept mois de débat et de contributions, la Commission du débat citoyenne et indépendante a produit le bilan et élaboré les préconisations en réponse aux objectifs du Grand Débat.

Elle a pu constater une dynamique citoyenne au rendez-vous, l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles ressources...témoignant de l'ancrage progressif de ces questions dans la vie quotidienne et dans la dynamique économique et sociale locale.

Cet engagement, ce foisonnement se traduisent aussi par des attentes, voire des exigences pour les décideurs et les acteurs de ce territoire. En préalable des préconisations, la Commission insiste sur les principes d'actions et les conditions de réussite de la feuille de route qu'auront à adopter les acteurs de ce territoire.

VALEURS ET PRINCIPES D'UNE TRANSITION À LA NANTAISE

La sobriété

La transition énergétique nécessite une nouvelle vision du développement territorial fondée sur des modes de vie et des activités plus sobres permettant de mieux consommer, évitant d'épuiser les ressources et plus respectueux de l'environnement. La transition énergétique est un volet de la transition écologique.

La force du collectif

Les communautés et les cahiers d'acteurs ont apporté un important témoignage sur le rôle et la force donnée par le collectif (citoyens, associations, entreprises...) pour soutenir de nouveaux comportements, trouver des solutions et expérimenter de nouveaux projets, de nouvelles manières de faire...; la force du collectif trouvant ici ses ressources et son émulation dans des dimensions joyeuses, ludiques et de plaisir.

L'innovation chemin faisant

La transition conduit à reconsidérer le chemin de l'innovation pour en faire un chemin moins anxiogène, non plus marqué par des fractures ou des ruptures, mais une démarche chemin faisant associant les parties prenantes et les microinitiatives, et convoquant le pouvoir du collectif et de l'essaimage. C'est donc de manière pragmatique, ancrée dans le réel, par étape et peu dans les utopies ou l'innovation de rupture, que le temps nécessaire à la transition est envisagée. Dans cette approche, la technologie et le numérique sont pensés au service des projets et des dynamiques « humaines » et non l'inverse.

La solidarité et l'inclusion

La qualité du logement, le lieu d'habitation, la mobilité subie, le prix de l'énergie, les effets sur la santé... sont des facteurs de vulnérabilité et peuvent creuser les inégalités sur ce territoire et entre les territoires. Aussi, les valeurs de solidarité, d'inclusion, de coopération, qui sont aussi vues comme des marqueurs de ce territoire, seront des finalités à promouvoir impérativement dans une feuille de route.

Le respect de la santé

Les risques sur la santé (le bien-être) des individus comme des territoires, liés au réchauffement climatique, à la « malbouffe », la pollution de l'air, aux « passoires énergétiques »... apparaissent aujourd'hui comme des éléments de motivation et d'attention pour accélérer la transition énergétique. La transition énergétique se présente comme une réelle opportunité d'un mieux-être individuel, collectif, et ainsi de conforter un territoire reconnu pour sa qualité de vie, et demain plus bénéfique à la santé de tous.

L'ancrage territorial et les valeurs du territoire

Loin des modèles « clés en main », la transition énergétique avec ce qu'elle induit en termes de relocalisation de l'énergie notamment, mais aussi de changement de modes de vie, doit s'inventer à l'échelle locale, être à l'image du territoire et s'appuyer sur les ressources naturelles, humaines, économiques... qui lui sont propres.

Ainsi la Loire et ses affluents et l'estuaire sont fortement cités sous l'angle de la production d'énergie ou des opportunités en terme de transport dans le nouveau paysage de transition énergétique. La ville verte et l'usage des toits s'inscrivent aussi dans cette vision.

L'articulation des échelles et la coopération des territoires

Sur un territoire en transition énergétique, plusieurs échelles sont opportunes et doivent pouvoir s'articuler : à l'échelle de l'estuaire se structure localement la question de l'énergie et des coopérations industrielles ; des quartiers ou des communes sont des lieux d'expérimentation (éco-quartier, territoires en transition) ; des filières (bois-énergie, biodéchets, éolien) se structurent à des niveaux territoriaux différents.

Ce projet territorial devra donc s'appuyer sur une articulation des échelles – microquartier-rue, quartier, commune, métropole, et au-delà, – soutenant une production d'énergie en relation avec les modes de vie au quotidien, les dynamiques de réseaux et la coopération entre les territoires urbains et ruraux : circuits courts (déchet, énergie, alimentation par exemple).

DES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

La responsabilité de tous

Le ré-ancrage local de l'énergie rebat les cartes quant au rôle de chacun, et s'appuie sur la mobilisation et la responsabilité de tous. Au-delà des acteurs mobilisés au lancement du débat – énergéticiens, commerces, éducation, entreprises, institutions, bailleurs sociaux, économie sociale et solidaires, recherche... –, des acteurs clés identifiés pendant le débat devront être également parties prenantes – banques, agriculteurs, numérique, culture... – de la feuille de route à venir.

Les citoyens rappellent souvent cet enjeu d'une responsabilité partagée ; ils sont prêts à faire évoluer leurs modes de vie à condition que les institutions, les entreprises, les commerces contribuent également, voire soient exemplaires.

Une gouvernance à bâtir en proximité, à l'échelle métropolitaine

Pour soutenir la mise en synergie et la coopération des acteurs, l'articulation des échelles et un nouvel écosystème en construction, la gouvernance locale de la transition énergétique reconnue comme nécessaire est à construire dans toute sa diversité en faisant dialoguer les expertises, connaissances et disciplines.

Sous cet angle, la dynamique métropolitaine est perçue comme un territoire des possibles, susceptible de faire dialoguer des stratégies nationales et les initiatives et expérimentations locales. Ce rôle pertinent de la Métropole est ainsi attendu pour animer, coordonner, faciliter, impulser...et reste à bâtir.

La dynamique citoyenne à maintenir

À travers les contributions et les communautés, le Grand Débat a révélé une dynamique citoyenne constructive et mobilisée : « le débat du faire ». La gouvernance qui sera proposée devra en tenir compte et trouver les modalités (rendez-vous, instances, ingénierie ...) qui associeront les citoyens sur la durée.

Un droit de suite à proposer

À travers la feuille de route, des engagements seront pris, et pour suivre leur réalisation, la Commission souhaite comme cela a été fait à l'issue du Grand Débat « La Loire et nous » qu'un droit de suite soit proposé.

Un calendrier engageant

Les habitants et les acteurs de la Métropole ont témoigné, par leur mobilisation à l'occasion du Grand Débat, qu'ils étaient au rendez-vous et déjà dans l'action. La feuille de route devra s'appuyer sur cette dynamique, ne pas décevoir, et ne pas laisser retomber cet élan. Il importera que la feuille de route énonce des axes de mobilisation, un calendrier d'actions et les étapes (chiffrées) pour la transition énergétique sur ce territoire.

Une communication et éducation pour accompagner la transition

Les citoyens et les acteurs souhaitent que les actions engagées concernent tout le monde : avec une information pratique, pédagogique et ludique au service des usagers, une éducation sur le long terme et une valorisation de l'engagement de chacun.e.

CE QUE LA COMMISSION RETIENT DU GRAND DÉBAT ET PRÉCONISE POUR LA MÉTROPOLE NANTAISE :

> Accélération n°1

L'ISOLATION DES BÂTIMENTS ET LA RÉNOVATION : il s'agit là d'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. Il convient donc de mener en la matière une politique ambitieuse par les mesures suivantes et sur ces deux volets :

Rénovation énergétique

- 1 – Renforcer l'accompagnement technique et l'accès aux aides pour favoriser les travaux d'isolation par les propriétaires, avec une attention renforcée pour les plus modestes.
- 2 – Inciter les bailleurs sociaux à accentuer leur politique de rénovation énergétique du parc immobilier locatif et les propriétaires privés à s'engager sur des travaux d'isolation.

Précarité énergétique

- 3 – Réaliser à l'échelle de la métropole une cartographie thermique des bâtiments énergivores et prévenir les situations de précarité énergétique : « la métropole zéro passoire »
- 4 – Porter localement et au plan national une politique de restriction locative dès lors que le logement ne satisfait pas à des normes minimales d'isolation.

> Accélération n°2

UNE PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (EnR) conforte l'opportunité pour les métropoles de devenir des espaces de production et de distribution d'une énergie locale et renouvelable. Sans viser à court terme une autonomie totale, cette perspective peut être accélérée et permettre une plus grande maîtrise du mix énergétique, des coûts et des effets sanitaires. Il convient également de soutenir une production citoyenne de ces solutions.

Énergie renouvelable

- 5 – Prendre un engagement ambitieux de passage majoritaire aux EnR à l'échelle de la métropole nantaise, sur un calendrier à moyen terme et chiffré. Cela repose la question des outils industriels qui alimentent le territoire. Dans cette perspective, il faudra notamment veiller à la reconversion concertée de la centrale de Cordemais sur des process innovants.

Production citoyenne

- 6 – Approfondir le diagnostic du potentiel EnR de la métropole et permettre à chacun de s'engager dans des projets individuels ou locaux de production énergétique : par exemple le « toiturage des énergies solaires »,
- 7 – Soutenir la création de coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la métropole.

Microgisements et innovations

- 8 – Explorer les développements de microgisements d'énergie sur le territoire et soutenir leur exploitation : méthanisation, géothermie, hydroliennes en Loire, solaire multimatériaux, etc. Mobiliser les laboratoires de recherche pour aller plus loin.

> Accélération n° 3

UNE FISCALITÉ DE LA TRANSITION ET DES MODES DE FINANCEMENT : il s'agit là d'un levier majeur, afin que la transition énergétique ait des effets rapidement.

Fiscalité locale et aides financières

- 9 – Renforcer la politique fiscale à l'échelle de la métropole, sur une base harmonisée entre les communes, favorisant la démarche de transition énergétique, les deux champs principaux devant porter sur l'isolation des bâtiments et les transports.
- 10 – Mettre en place une aide financière complémentaire à l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Nouveaux modes de financements

- 11 – Développer pour les entreprises et particuliers l'accès aux tiers-financeurs pour permettre de réaliser les travaux nécessaires à des économies énergétiques ou de soutenir la production d'énergie renouvelable par les citoyens (coopératives, etc.)
- 12 – Faire de la métropole un territoire d'expérimentation du financement participatif, qui a connu un réel succès lors du débat. Permettre à des projets novateurs et autonomes de voir le jour via l'émergence d'un entrepreneuriat citoyen soutenu et financé par des citoyens donateurs.
- 13 – Interpeller le secteur financier, les assurances et les mutuelles afin qu'ils jouent pleinement leur rôle majeur et de partenariat dans le projet de transition énergétique de la métropole nantaise.

> Accélération n° 4

LA MOBILITÉ : l'ensemble des citoyens et acteurs de la métropole, conscients de la place du transport dans l'énergie gaspillée et génératrice de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire et au-delà, doivent s'engager à favoriser le déplacement collectif et le déplacement doux.

Comportement

- 14 – Inciter aux changements de comportements : prendre le train plutôt que l'avion, le bus ou le covoiturage plutôt que la voiture individuelle.

Transport collectif

- 15 – Étendre le service des transports en commun sur la fréquence, notamment le soir et le dimanche.
- 16 – Rendre gratuit pour l'utilisateur le transport collectif dans la métropole.

Intermodalité

- 17 – Finaliser un maillage des transports en commun à l'échelle du bassin d'emploi, en combinant la route et les voies ferrées sur un schéma en toile d'araignée avec notamment un transport collectif périphérique rapide.
- 18 – Partir des usages pour mieux connecter le transport collectif aux autres mobilités : porte-vélo, abri-vélo, parking péri-urbain, véhicule autonome, véhicule électrique. Et soutenir ces usages connectés par des outils notamment numériques (plateforme d'information mutualisée).
- 19 – Soutenir les initiatives d'autopartage et les accompagner : repérage et soutien des dynamiques collectives, développement d'applications numériques.

Vélo

- 20 – Finaliser à l'échelle de la métropole, un maillage des pistes cyclables, sans discontinuité et créer dès lors où cela est possible, des pistes cyclables dédiées plutôt que des pistes cyclables sur l'espace routier partagé. La visualisation des pistes cyclables devra être retravaillée pour favoriser l'anticipation du tracé aussi bien par les cyclistes que par les autres usagers de la route, de jour comme de nuit.

Ville apaisée

- 21 – Restreindre davantage la circulation automobile dans les cœurs de ville et sur les axes pénétrants, sauf pour les véhicules propres qui bénéficieront d'accès réservés, de stationnements gratuits et de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

> Accélération n° 5

LES DÉCHETS ET LA CONSOMMATION : inciter à produire moins de déchets, accentuer la politique de tri des déchets et inciter au réemploi et au recyclage

Zéro-déchet

- 22 – Faire de la métropole nantaise un territoire zéro-déchet et amplifier à court terme la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des acteurs et des citoyens..

Tri

- 23 – Refonder le système de collecte (tri'sac et collectes sélectives) et l'harmoniser au niveau métropolitain. Mettre en place une information ludique et simple sur le tri pour que les bons gestes deviennent des réflexes.

Biodéchets

- 24 – Développer une filière industrielle de collecte et de traitement des biodéchets, individuels et collectifs notamment restauration et soutenir la production locale de méthane et de compost.
- 25 – Massifier le compostage de proximité : rendre gratuit les composteurs individuels et soutenir l'extension des sites de compostage collectif (dans les quartiers, les écoles...).

Vrac

- 26 – Encourager les initiatives pour le développement de la consigne, de la vente en vrac et d'utilisation par les clients de leurs propres contenants (bocaux...). Développer une signalétique des commerces partenaires à l'échelle de la métropole.

Réemploi

- 27 – Promouvoir le réemploi, mieux informer sur l'obsolescence programmée. Accentuer le soutien et le maillage sur le territoire des espaces collectifs de réparation et de recyclage.

> Accélération n°6

L'ALIMENTATION: inciter et informer sur une alimentation saine issue de pratiques de production et de transport respectueuses de l'environnement et émettant peu de CO₂.

Agriculture urbaine

- 28 – Favoriser le développement de l'agriculture urbaine, à vocation de production alimentaire locale (culture dans tous les espaces et sur les toits, fermes urbaines...) et vecteur de lien social, de pédagogie et de contact avec la nature (jardins partagés) en permettant à un large public l'acquisition des notions de jardinage et en favorisant le développement de formations à la permaculture
- 29 – Promouvoir une filière agricole bio, locale: de la production à la consommation.

Lutte contre le gaspillage

- 30 – Faire de la lutte contre le gâchis alimentaire une démarche concertée et construite avec l'ensemble des acteurs, (individus, restaurants, commerces, grande distribution...), pour que des solutions soient trouvées à court terme.

Restauration collective

- 31 – Exiger 100 % d'alimentation bio et locale dans les appels d'offre de la restauration collective (cantines, restaurations d'entreprises, hôpitaux...). Incitation pour que ces modes de restauration puissent faire un pas vers une offre plus végétarienne.

> Accélération n°7

LA LOIRE ET SES AFFLUENTS: en écho au Grand Débat «la Loire et nous», conforter la Loire et ses affluents et l'estuaire comme leviers du projet de développement urbain de notre territoire en transition. Il s'agit de concilier opportunité énergétique, accessibilité aux berges pour les citoyens et préservation d'espaces naturels de grande valeur.

- 32 – Développer davantage les mobilités douces, (navettes fluviales, franchissements réservés aux vélos, piétons...), sur la Loire et ses affluents.
- 33 – Amplifier les expérimentations de fret fluvial.
- 34 – Étudier et tester la faisabilité de projets de production d'énergies renouvelables grâce au fleuve et ses affluents.

> Accélération n°8

LES AMÉNAGEMENTS URBAINS DE LA TRANSITION: repenser l'aménagement du territoire métropolitain dans une perspective de sobriété énergétique et de rareté des espaces, et le traduire en engagements dans les documents d'urbanisme.

Nature en ville

- 35 – Donner toute sa place à la nature en ville dans tous les espaces possibles, (cheminements piétonniers, pistes cyclables, corridors écologiques, jardins partagés, pieds de mur, friches), et permettre le retour de la biodiversité.
- 36 – Développer un urbanisme d'anticipation des changements climatiques grâce à la nature: créer par exemple des îlots de fraîcheur.
- 37 – Installer des récupérateurs d'eau et les prévoir dans les nouvelles constructions pour l'arrosage des espaces verts et des jardins partagés.

Éclairage public et des commerces

- 38 – Créer à court terme la « trame noire » à l'échelle métropolitaine; optimiser, limiter de manière importante l'éclairage public. Faire respecter la loi sur l'éclairage des commerces et des bureaux et les sensibiliser à l'usage de l'énergie (chauffage en terrasse, etc). Limiter l'implantation de panneaux publicitaires « lumineux ».

Mixité fonctionnelle

39 – Organiser les communes des courtes distances, ne plus développer d'espaces à vocation unique, mais mixer et reconnecter habitation / lieux de travail / lieux de vie et de consommation pour limiter les déplacements individuels contraints et subis.

Toits

40 – Exploiter les toits comme gisements d'énergie, de production végétale et / ou alimentaire et ce faisant, rendre visible et tangible la métropole en transition.

Non étalement urbain

41 – Lutter contre l'étalement urbain en densifiant les cœurs de quartier, de villes de la métropole et les zones d'activité et en préservant les lisières vertes périurbaines.

42 – Transition de qualité : avec des matériaux, des formes en lien avec les ressources locales et lutter contre la standardisation.

Documents d'urbanisme

43 – Assurer la cohérence et le suivi des engagements en faveur de la transition énergétique dans tous les documents d'urbanisme (PLUm, PDU, PLH) et pouvoir en rendre compte.

> Accélération n° 9

L'EXEMPLARITÉ DE LA MÉTROPOLE ET DES COLLECTIVITÉS : pour être audibles et légitimes, les vingt-quatre communes et la métropole se doivent de mettre en œuvre les bonnes pratiques de la transition énergétique et, ce faisant, assurer la mise en mouvement du territoire.

Exemplarité nécessaire et apprenante

44 – Les collectivités doivent appliquer dans leurs actions quotidiennes les principes de sobriété, de tri, d'isolation des bâtiments publics, d'éclairage public à Led et / ou détecteur de passage et d'extinction de l'éclairage, de transport propre ou doux... Conforter leur rôle de « démonstrateur des possibles » pour les acteurs et citoyens. Mieux partager les expériences et les indicateurs des résultats obtenus.

Donneur d'ordre

45 – Tout financement public doit à court terme être conditionné à la signature d'une charte éco-responsable, avec mise en place d'un système de contrôle.

46 – Toute commande publique et contractualisation (DSP) se devra d'intégrer plus fortement des critères liés au respect des mesures fondamentales de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte et de la future feuille de route transition énergétique.

> Accélération n° 10

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES ET DU MILIEU ÉCONOMIQUE comme acteurs incontournables de la transition énergétique métropolitaine.

Responsabilité des entreprises

47 – Intégrer un volet transition énergétique dans les démarches RSE (Responsabilité sociale des entreprises) des entreprises du territoire.

48 – Inciter fortement les entreprises présentes sur le territoire de Nantes Métropole, des plus grandes aux plus petites, à être exemplaires en termes de déchets (gestion et traçabilité), de transport, d'éclairage et de consommation énergétique et à faire preuve de transparence sur leurs résultats et bilans en la matière.

Mutation des métiers et du rapport au travail

- 49 – Accompagner les entreprises de la métropole à engager la mutation des métiers en lien avec les nouvelles technologies ou la mise en œuvre de nouveaux matériaux, produits ou services dans un esprit conforme à la transition énergétique, notamment pour la filière du bâtiment, dont l'impact environnemental et énergétique est prépondérant.
- 50 – Élaborer une planification « des espaces de travail partagés » à l'échelle de la métropole concertée avec les entreprises et les salariés, et encourager le développement du télétravail.

Dynamique collective: le jeu à la nantaise

- 51 – Faire de la transition énergétique un enjeu de coopération et d'attractivité des entreprises et du milieu économique local, avec les chambres consulaires et les clubs d'entreprises du territoire.
- 52 – Privilégier les dynamiques existantes (ou à créer) sur les zones d'activités économiques, pour accélérer depuis cette échelle concrète la transition énergétique : penser les synergies des flux, des process industriels, de transports des salariés et des livraisons des marchandises...

> Accélération n°11

LE NUMÉRIQUE: les nouvelles technologies, utilisées à bon escient, peuvent se révéler un accélérateur de la transition énergétique.

Données / Data

- 53 – Développer l'usage de la données / data pour optimiser les flux (énergie, alimentation, déchets, déplacements...), en veillant au respect de la vie privée et des libertés individuelles. Les citoyens peuvent être sources de données, mais doivent garder la maîtrise de ces données.

Numérique responsable

- 54 – Développer une véritable politique de la sobriété énergétique des nouveaux outils numériques.

> Accélération n°12

ALLER VERS ET FAIRE ENSEMBLE: l'éducation des plus jeunes, la formation, l'information et la pédagogie pour les citoyens de tous âges est une condition sine qua non. La transition ne se fera qu'avec l'engagement volontaire et éclairé de chacun, et ne réussira que si le plus grand nombre possible d'habitants, d'acteurs économiques et institutionnels et d'associations se mobilisent.

Éducation populaire et pouvoir d'agir citoyen

- 55 – Favoriser une éducation et des démarches apprenantes à travers des expérimentations, des immersions, et challenges collectifs entre pairs. Soutenir ou susciter des démarches collectives vers la transition énergétique, à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier, d'une zone d'activité, (mise à disposition de moyens matériels ou humains, conseils, mise en relation, rédaction de cahiers des charges) et mise en mouvement des acteurs du territoire.
- 56 – A l'image des communautés du Grand Débat, soutenir les initiatives et savoir-faire locaux en matière de pouvoir d'agir citoyen et de médiation.
Faire de la transition énergétique une opportunité incitative et rapide pour faire évoluer son mode de vie, ses usages par l'action collective et de proximité.
- 57 – Encourager la mise en réseau et construire une plus forte synergie de l'offre éducative, (établissements, associations, initiatives, Éducation nationale, périscolaire, etc.), du territoire en matière de transition énergétique et de développement durable, à destination des enfants et des jeunes.

Transition partagée

- 58** – Faire des événementiels (sportifs, culturels, scolaires, etc.) des temps de démonstration des bonnes pratiques en matière de transition énergétique. Soutenir une plus forte acculturation et montée en compétences de tous les organisateurs d'événements à l'échelle de la métropole au respect d'une charte éco-événement.
- 59** – Soutenir toute initiative d'éducation à l'énergie dans une vision sociétale et d'accompagnement des transitions : échange entre générations, entre cultures du monde (rapport différent à l'énergie) avec des penseurs, chercheurs et artistes...
- 60** – L'ouverture d'un lieu physique, central et accessible regroupant l'ensemble de l'information disponible sur la transition énergétique semble une condition nécessaire au succès de cette transition.

Ce lieu serait :

- Un espace d'information technique et pédagogique, (transports, isolation, tri, consommation, origine des produits, des matériaux, bonnes pratiques...), y compris sur support numérique et par les réseaux sociaux.
- Un espace laboratoire.
- Un espace démonstrateur.
- Un espace d'animation et de sensibilisation (conférences, cafés-débat, expositions).
- Un espace de rencontres, de mise en réseau des citoyens, des acteurs économiques...

Cet espace pourra poursuivre, coordonner et amplifier la dynamique créée par le Grand Débat et notamment les communautés du faire. Cet espace est central pour essaimer et soutenir les initiatives et réflexions dans toute la métropole pour poursuivre le rassemblement des idées et de l'imagination.

L'ensemble de ces préconisations retenues est le choix de la Commission dans une lecture « citoyenne et indépendante » à l'image de ses quatre membres, habitants de la métropole et non-experts assumés. Cela ne saurait remplacer la lecture du rapport qui met, en exergue de notre analyse, des enjeux pour chaque question du débat, et fait état de la très grande richesse et diversité des propositions versées au débat par les citoyens et les acteurs. Toutefois, cette synthèse vise à retenir ce qui peut faire concrètement levier et propose une vision équilibrée des solutions exprimées à portée de main sur ce territoire.

La Commission du débat souhaite remercier l'ensemble des citoyens et citoyennes, acteurs et habitants de l'agglomération, près de 53 000 personnes, pour leur contribution et implication dans le Grand Débat : « La Transition Énergétique, c'est nous ! ».



La Commission du débat souhaite vivement remercier l'ensemble des citoyennes et citoyens, acteurs ou habitants de la métropole nantaise pour leurs contributions et implications dans le Grand débat sur la Transition Énergétique.

Suivez #NantesTransitions sur
nantest**ransition**energetique.fr



Informations/contact
02 40 99 48 48